SNEP

Communiqué







CESSION D'ACTIONS AUTO-DETENUES

La société SNEP porte à la connaissance du public, qu'elle a cédé sur le marché de blocs, le 30 Janvier 2018 112 281 actions auto-détenues issues de son ancien programme de rachat représentant 4,68% du capital, au cours unitaire de 650 DH.

Cette cession se traduira par un impact positif de l'ordre de 8.7 millions DH sur les comptes de la SNEP au titre de l'exercice 2018.

Les fonds dégagés de cette opération seront destinés en totalité à financer en partie le programme d'investissement qui vise à doubler la capacité de production de PVC et de Soude.

SNEP vise ainsi à respecter ses engagements d'investissement annoncés par le passé.

Contact: r.elhajjaji@snep.ma